

## **Anniversaire de la fondation de l'IDPA (20 ans)**

**Organisation d'un événement festif**

### **« LES FLORILEGES DU DROIT PUBLIC »**

**PROJET au 12.08.10**

oooooooo

A l'occasion de la célébration des 20 ans de l'Institut de Droit Public des Affaires, qui a formé au Barreau de Paris un peu plus de 500 avocats publicistes, Me Jean-Pierre BOIVIN ( Fondateur et Directeur de l'Institut depuis sa création jusqu'en 2009) et Me Jean-Marc PEYRICAL, son nouveau Directeur, avec l'appui de la Faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Sud et du Barreau de Paris, ont décidé d'organiser une série d'événements pour mettre un coup de projecteur sur le droit public, son développement et sa pratique au Barreau de Paris.

Les « Florilèges », moments privilégiés de rencontres à la fois scientifiques et festives, seront articulés autour de plusieurs manifestations organisées sous la houlette de l'IDPA et qui se dérouleront entre fin septembre et la fin décembre 2010.

#### **1° Colloque-Rencontres à la Maison du Barreau**

Le 6 octobre après-midi, un colloque sera organisé à la Maison du Barreau autour de quelques « Grands Témoins » qui auront, chacun dans leur spécialité, sélectionné un thème d'actualité dans les principaux secteurs du droit public des affaires. Nous aurons ainsi le plaisir d'accueillir nos amis et correspondants de longue date : Yves JEGOUZO, Laurent RICHER, Jean Jacques ISRAEL. Maître François Charles BERNARD, qui a été formé à l'IDPA dans le cadre d'une des premières promotions, participera également à ce colloque et y illustrera les talents de la garde « montante » des jeunes publicistes du Barreau. Chacun d'eux sera invité, à partir d'une synthèse écrite qui sera ultérieurement publiée dans le recueil des Florilèges, à dialoguer avec la salle sur les enjeux qu'il perçoit et les orientations qu'il suggère. Il s'agira ainsi, non seulement de faire le point sur les thèmes abordés, mais aussi de fournir des éléments de réflexion et de proposition pour illustrer le caractère dynamique de la matière et montrer que les publicistes du Barreau de Paris peuvent contribuer activement à son évolution (voir le programme ci-joint).

**RETENEZ d'ORES et DEJA votre après-midi du 6 octobre et VENEZ TRES NOMBREUX apporter votre soutien à l'Institut et à ses formateurs. L'entrée est libre. La participation est validée au titre de la formation par l'EFB. Vous pouvez inviter vos confrères et même ceux de vos clients qui seraient intéressés.**

## **2° Réalisation d'un « Parcours de Droit Public »**

Nous avons sollicité les partenaires de l'IDPA pour la réalisation de ce parcours. L'idée était de mobiliser une douzaine d'entre eux autour de l'organisation d'échanges-rencontres portant sur des thèmes d'actualité. Ces échanges-rencontres, d'une durée de 2 heures environ chacun, permettront de faire partager leur expertise dans le domaine concerné. Les documents de synthèse préparés pour ces événements seront publiés dans le recueil de contributions « Florilèges du Droit Public 2010 ». Le « Parcours de Droit Public » sera validé par l'EFB au titre de la formation continue de chaque avocat participant. Vous trouverez ci-joint le préprogramme dont certains éléments restent à préciser. Les renseignements définitifs (date, jours et heures, ainsi que la personne à contacter pour prévenir de votre participation vous seront adressés régulièrement à partir de la rentrée de septembre.

## **3° Publication d'un recueil de contributions intitulé « Florilèges du Droit Public 2010 »** .

Ce recueil recevra divers types de contributions en vue de leur publication.

Tout d'abord les contributions des « Grands Témoins » qui participeront au Colloque à la Maison de Barreau.

Ensuite les contributions des intervenants de chacune des rencontres organisées dans le cadre du « Parcours de Droit Public » au sein des différents organismes qui participeront à la réalisation de cet événement.

Enfin, les contributions de spécialistes, universitaires, avocats et magistrats qui souhaiteront profiter de cette occasion pour faire connaître leur point de vue sur un sujet particulier du droit public des affaires.

La publication des « Florilèges du Droit Public » sera assurée par la Mémoire du Droit et interviendra dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2011. Elle viendra clôturer cet événement.

## **4° Réception de l'IDPA au Conseil d'Etat**

Le Conseil d'Etat a toujours joué un rôle important dans la vie de l'Institut. Le premier parrain de l'Institut fut Guy BRAIBANT. Il a su faire bénéficier l'IDPA de sa grande autorité et de son amical soutien. Tout au long des 20 dernières années des parrains prestigieux, membres de la Haute Assemblée, se sont succédés. De nombreux étudiants y ont effectué leur stage et y ont trouvé un lieu d'accueil et de formation dont ils ont conservé un souvenir vivant et chaleureux.

Une réception de l'IDPA par le Conseil d'Etat marquera donc un retour aux sources et constituera par la même occasion une forme d'hommage à Guy BRAIBANT.

Le Vice Président, Monsieur Jean Marc SAUVE nous a donné son accord pour une rencontre de travail et d'échanges. Le thème et la date seront prochainement arrêtés.

## **5° Réception de clôture par le Bâtonnier de l'Ordre**

Afin de clore ces Florilèges, nous proposerons au Bâtonnier de l'Ordre de recevoir les membres de l'Institut pour un échange sur le rôle et l'avenir du droit public au Barreau de Paris.

L'IDPA a été créé à la demande du Bâtonnier Lafarge pour promouvoir le droit public au sein du Barreau de Paris alors qu'il estimait que cette branche du droit n'y était pas suffisamment représentée. Une génération plus tard, et alors qu'une « masse critique » de publicistes exerce désormais au sein du Barreau, il est donc particulièrement pertinent de faire un point avec le Bâtonnier sur le rôle des publicistes au Barreau. Cette branche de la pratique professionnelle traverse aujourd'hui des zones de turbulences sérieuses et la poursuite de son développement n'est pas assurée. Il est donc nécessaire de réfléchir aux enjeux et de se donner les moyens de faire face aux nouveaux défis.

oooooooo